



CONDITIONS D'UTILISATION DU REPOSITORY ARQANA

I) INTRODUCTION :

- a) Arqana a mis en place un repository en ligne sur lequel les vendeurs peuvent par l'intermédiaire de leurs vétérinaires déposer les dossiers radiographiques et vidéos endoscopiques des chevaux qu'ils présentent aux ventes. Ces mêmes dossiers sont sauf contre ordre de la part du vendeur, mis à la disposition des vétérinaires mandatés par des acheteurs potentiels, s'étant enregistrés auprès d'Arqana au préalable.
- b) L'utilisation et l'accès au repository sont réservés exclusivement aux vétérinaires préalablement inscrits et référencés auprès d'Arqana. Ces derniers doivent par conséquent avoir rempli au préalable le « formulaire d'inscription au Repository vétérinaire Arqana » et avoir été agréés par retour de leur demande.
- c) Le vétérinaire utilisateur du repository s'engage à n'utiliser ce dernier que s'il a été au préalable mandaté par un acheteur et/ou un vendeur.
- d) Le vendeur, l'acheteur, le vétérinaire utilisateur du repository, ont pleinement connaissance et acceptent qu'Arqana ne certifie en aucun cas l'authenticité, l'intégrité, la qualité ou l'exactitude des dossiers vétérinaires mis en ligne sur son repository. Par conséquent, Arqana ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas de dossier, incomplet, non conforme, de mauvaise qualité ou ne correspondant pas au cheval présenté.
- e) Le vendeur, l'acheteur et le vétérinaire acceptent qu'Arqana puisse modifier, à tout moment, les conditions d'utilisation du repository, la procédure et conditions d'inscription au repository Arqana, la structure et/ou le fonctionnement du repository sans notification préalable.
- f) Les appels téléphoniques et les photographies sont interdits à l'intérieur de la salle du repository.

II) DOSSIERS VETERINAIRES ET CONFORMITE

a) Timing

Les images radiographiques et les vidéos endoscopiques mises à disposition sur le repository ne doivent pas dater de plus de 30 jours au moment du passage en vente du cheval concerné.

Les dossiers vétérinaires pourront être soumis à partir de 30 jours avant la vente et devront l'être au plus tard à 16 heures, 4 jours avant la vente.

Par exemple, pour une vente au 10 mars, la mise en ligne doit être effectuée avant le 6 mars à 16h.

Une dérogation pour un ajout tardif pourra être effectuée auprès d'Arqana, après la fin du délai de mise en ligne. Celle-ci pourra ou non être acceptée par Arqana.

La consultation des dossiers vétérinaires ne débute qu'à partir de l'arrivée des chevaux au sein de l'établissement de vente.

b) Protocoles Vétérinaires



Le format DICOM est le seul format accepté pour les images radiographiques par le repository.

Les dossiers soumis sur le repository doivent respecter strictement le protocole vétérinaire défini pour chaque vente selon la catégorie du cheval présenté.

Protocole radiographique yearling : Document Annexe A

Protocole radiographique CAE : Document Annexe B

Chaque dossier doit comporter au minimum le nombre d'images radiographiques et les vues définies par le protocole vétérinaire référant de la vente considérée.

Tout dossier ne comportant pas le nombre de clichés minimum requis par le protocole vétérinaire référant d'une vente donnée, ne pourra être mis en ligne sur le repository.

c) Authentification des radios

Par soucis de traçabilité, les images radiographiques doivent contenir pour chaque cheval et de façon indélébile, le nom de la clinique vétérinaire ou du vétérinaire ayant réalisé les clichés, la date, le nom du cheval ou de sa mère, son année de naissance et son numéro de lot.

Les numéros de transpondeur sont référencés sur le repository pour chaque cheval et il revient au vétérinaire soumettant un dossier de vérifier l'identité et la correspondance entre l'identité du cheval inscrit aux ventes et celle dont il met en ligne le dossier vétérinaire. Arqana ne peut être tenue pour responsable en cas d'erreur sur le numéro de transpondeur référencé sur son repository.

d) Mise en ligne

La mise en ligne du dossier ne peut être effectuée que par le vétérinaire mandaté par le vendeur d'un lot concerné.

Il pourra effectuer la mise en ligne directement par Internet de manière sécurisée sur le Repository Asteris Arqana accessible sur <http://www.arqana.com/repository.html> ou en réseau dans les locaux d'Arqana sur rendez-vous.

Une fois mis en ligne et validé par le vétérinaire soumettant le dossier, ce dernier ne pourra être supprimé ou modifié. Un dossier pourra éventuellement et seulement sur demande, être complété par un ou plusieurs clichés complémentaires ou certificat vétérinaire, sous réserve de notification de l'ajout à tous les vétérinaires ayant déjà consulté le dossier en question.

Après avoir été mis en ligne, le dossier vétérinaire peut être consulté par tous les vétérinaires référencés et agréés pour l'utilisation du repository Arqana.

Pendant la phase de lancement du Repository, Arqana peut exceptionnellement mettre en ligne les dossiers vétérinaires des chevaux inscrits à ses ventes sur demande écrite du vétérinaire par le vendeur ou du vendeur lui-même.

Dans ce cas, Arqana décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles lors de la mise en ligne du dossier en question.

De plus, l'authenticité, l'intégrité, la qualité ou l'exactitude des dossiers vétérinaires mis en ligne sur son repository reste sous la responsabilité du vétérinaire mandaté par le vendeur.



- e) Une fois le marteau tombé, l'accès aux dossiers vétérinaires des chevaux vendus sera suspendu et seuls les dossiers des chevaux retirés ou rachetés resteront accessibles, et ce, jusqu'à ce qu'une vente amiable ne soit conclue ou à défaut jusqu'à la fin de la vacation.
- f) Arqana se garde le droit de conserver une copie de chaque dossier vétérinaire pour une durée minimum de trois ans. Cette durée peut être étendue en cas de litige post-vente. Pendant cette durée de conservation, le vendeur peut, sur demande auprès d'Arqana, obtenir une copie d'un dossier vétérinaire précédemment soumis.

III) RESPONSABILITES ET GARANTIES DES VENDEURS:

- a) Le vendeur reconnaît qu'il a l'opportunité de soumettre un dossier vétérinaire pour chaque lot qu'il présente à la vente.
- b) Le vendeur donne le droit d'utilisation des dossiers vétérinaires mis en ligne par son vétérinaire sur le repository aux utilisateurs du repository et par Arqana dans la limite des conditions d'utilisation du repository Arqana, à partir de leur mise à disposition et jusqu'à l'adjudication du cheval. En cas de rachat ou de lot retiré, le dossier vétérinaire reste disponible sur le repository jusqu'à la fin de la vacation, sauf contre-ordre par demande écrite de la part du vendeur.
- c) Le vendeur confirme avoir connaissance que tout dossier une fois soumis et mis en ligne, ne peut être modifié ou remplacé, une fois la phase de consultation des dossiers débutée. Un dossier pourra éventuellement et seulement sur demande, être complété par un ou plusieurs clichés complémentaires ou certificat vétérinaire, sous réserve de notification à tous les vétérinaires ayant déjà consulté le dossier.
- d) Le vendeur pourra demander la suspension ou le retrait d'un dossier soumis avant le début des consultations.

IV) RESPONSABILITES ET GARANTIES DES ACHETEURS

- a) L'acheteur confirme avoir pris connaissance du fait que l'accès au repository et à son contenu soit strictement réservé aux vétérinaires qui devront préalablement être inscrits et référencés auprès d'Arqana.
- b) L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance du fait que chaque vendeur est libre de fournir ou non un dossier vétérinaire pour chaque cheval qu'il présente. Ainsi, en l'absence de dossier vétérinaire, et sans examen préalable réalisé par l'acheteur, ce dernier ne pourra remettre en cause aucun vice latent ou patent en dehors du cadre des conditions de vente.
- c) L'accès à un dossier vétérinaire post-vente par un vétérinaire mandaté par un acheteur ne pourra se faire uniquement qu'avec l'accord du vendeur du lot en question.



V) RESPONSABILITES ET GARANTIES DES VETERINAIRES :

- a) Tout vétérinaire voulant accéder au repository Arqana doit au préalable avoir approuvé les conditions d'utilisation du repository Arqana et avoir rempli le « formulaire d'inscription au repository vétérinaire Arqana ».
- b) Le vétérinaire garantit que les images radiographiques, vidéos endoscopiques et éventuels certificats vétérinaires fournis, sont conformes au protocole vétérinaire conseillé pour la vente, à laquelle le cheval est présenté, et selon sa catégorie. Le vétérinaire garantit également que chaque dossier vétérinaire mis en ligne correspond bien, au cheval présenté. Il a pour se faire accès avant chaque soumission au numéro de lot, numéro de puce, nom du père, de la mère et nom du vendeur de chaque cheval dont il met en ligne le dossier.
- c) Tout vétérinaire ayant accédé au repository est tenu, comme l'exige sa profession, à une totale confidentialité concernant les dossiers qu'il a pu examiner. Il ne doit référer de ses conclusions et remarques concernant les dossiers qu'il a examinés qu'à son/ses seul(s) mandataire(s).
- d) Le vétérinaire consultant les dossiers du repository ne peut collaborer avec un autre vétérinaire ou conseiller un tiers (comme un acheteur potentiel ou un confrère) ne l'ayant pas mandaté. Le vétérinaire peut cependant consulter un dossier vétérinaire avec un autre vétérinaire de sa clinique uniquement afin d'obtenir un avis contradictoire.
- e) Le vétérinaire accédant au repository s'engage à ne pas tenter d'endommager, de modifier ou d'interférer avec le bon fonctionnement du repository ou du matériel mis à disposition pour le faire fonctionner.
- f) Le vétérinaire s'engage à utiliser le repository de manière professionnelle et éthique à l'égard de son/ses clients, des vendeurs et d'Arqana.
- g) Le vétérinaire utilisateur s'engage à renseigner le nom de son mandataire lors de la consultation d'un dossier vétérinaire. Il accepte de plus que ces informations soient par la suite transmises au vendeur du cheval examiné.
- h) Arqana se garde le droit de bloquer et/ou suspendre le compte d'un vétérinaire dont le comportement ne respecterait pas les conditions d'utilisation décrites par ce document.

VI) CONDITIONS DE VENTE

Arqana ne pourra être tenue pour responsable en cas de mise en cause de l'exactitude, de l'authenticité, de la qualité, de la conformité ou de l'intégrité des dossiers mis en ligne sur son repository qui demeurent de la responsabilité du vétérinaire mandaté par le vendeur. L'utilisation du repository Arqana s'inscrit et doit s'opérer dans le cadre des conditions de vente aux enchères inscrites au catalogue.